B / Objectifs de qualité paysagère

H1 Affirmer les limites des villes et villages en valorisant les espaces de transitions avec les cultures

On dirait que les habitations et l'agriculture se tournent le dos ...

On peut enfin faire le tour de village à l'abri des vents et en plus récolter quelques pommes en chemin!



Constats

- Développement de l'urbanisation modifie le profil des villages qui étaient autrefois groupés autour de centres villageois entourés d'une ceinture vivrière
- Nouvelles constructions ayant peu de relations avec leur environnement
- Espaces de transition : premières perceptions des communes



Objectifs

- Mettre en valeur les entrées des villes et villages
- Préserver ou créer des structures paysagères ceinturant les "villages-bosquets"
- Aménager des espaces de transitions offrant de nouveaux usages mêlant loisirs et productions

Sites

- Abords des villages et zones de contact entre espaces habités, naturels et cultivés : entrée de ville de Melun (Nord avec la rue des 3 moulins et les quartiers à venir et Sud avec la passerelle de Mezereaux), RD 636 et ses abords à Rubelles, Plaine des Belles vues et RD 408 à Maincy, Saint Germain Laxis depuis l'A5, etc.
- Zone d'activités et artisanales de Vaux le Pénil, Blandy, Saint Germain Laxis, etc.

Principes d'actions

- **Préserver la lisibilité des entrées de villes** (ex : limitation affichages publicitaires, réseaux aériens, etc.)
- Affirmer et marquer les entrées de ville par l'identité végétale (ex : préservation des éléments paysagers identitaires existants : arbres isolés, valorisation de la trame viaire comme support d'expression de la nature en ville, etc.)
- Limiter l'impact des zones d'activités et des zones artisanales en composant des transitions paysagères (ex : confortation ou création de structures végétales en limite de zones inscrits au sein de la TVB, qualité des mobilités douces, sanctuarisation des limites au contact des terres agricoles, etc.)
- Préserver les ceintures paysagères existantes des villages (ex : fonds de jardins existants, etc.)
- Développer des lisières vivantes aux usages diversifiés (ex : chemins «tour de village» reliés aux sites d'intérêts avec des pratiques sociales, etc.)
- Inciter les agriculteurs à adapter leurs pratiques et leurs modes de gestion au contact des zones habitées (ex : diversification agricole sur les pourtours des villages, ouverture des fermes, etc.)

Bons exemples

- Plantations d'arbres en lisère agricole à Moisenay
- Chemin de la Pisserotte et espace de loisirs à Saint Méry
- Champ de foire à Blandy
- Féricy (Hors territoire)